

Kosovo

Mise à jour de la situation des minorités ethniques après les événements survenus en mars 2004

Rainer Mattern

Weyermannsstrasse 10
Postfach 8154
CH-3001 Bern

Für Paketpost:
Weyermannsstrasse 10
CH-3008 Bern

T++41 31 370 75 75
F++41 31 370 75 00


info@osar.ch
www.osar.ch

PC-Konto
30-16741-4
Spendenkonto
PC 30-1085-7

Berne, le 24 mai 2004

Impressum

ÉDITEUR

 Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Case postale 8154, 3001 Berne
Tél. 031 / 370 75 75
Fax 031 / 370 75 00
E-Mail : INFO@osar.ch
Internet : www.sfh-osar.ch
CCP : 30-1085-7

AUTEUR

Rainer Mattern, analyse des pays OSAR

TRADUCTION

Sylvain Bauhofer

LANGUES

allemand, français

PRIX

CHF 20.-- y c. 2,4 % de TVA, frais de port en sus

COPYRIGHT


© 2004  Organisation suisse d'aide aux réfugiés, Berne
copie et impression autorisées avec mention de la source.

Table des matières

1	Introduction : les événements du 17 au 19 mars 2004	1
2	Contexte des événements survenus du 17 au 19 mars 2004.....	2
2.1	Situation économique.....	2
2.2	Politique belgradoise.....	2
2.3	Politique de la communauté internationale.....	3
2.3.1	Privatisations.....	3
2.3.2	Structures parallèles.....	4
2.3.3	Jugement d'anciens membres de l'UCK	4
2.4	Désordres de mars 2004	4
2.4.1	Causes.....	4
2.4.2	Manifestation spontanée ou organisée ?	5
2.5	Communauté albanaise du Kosovo.....	6
2.6	Rôle des forces de sécurité internationales ou kosovares : quelle protection peuvent-elles offrir ?	7
2.6.1	La KFOR, un tigre de papier ?	8
2.6.2	Police onusienne (Civpol) et police kosovare (KPS)	9
2.7	Poursuites pénales	10
3	Situation des diverses minorités.....	10
3.1	Minorité serbe	11
3.2	Roms, Ashkalis, Egyptiens	12
3.3	Bosniaques et Gorans	13
4	Position du HCR.....	13
5	Résumé	14

1 Introduction : les événements du 17 au 19 mars 2004

Les rapports des dernières années consacrés à la situation des minorités ethniques du Kosovo étaient mitigés. La situation avait certes paru s'améliorer par rapport aux déplacements systématiques de population de 1999, on signalait moins d'incidents, davantage de liberté de mouvement et une certaine normalisation dans bien des domaines. Le bilan était donc meilleur sans être bon pour autant. Or aujourd'hui, la situation des minorités ethniques s'est fortement détériorée. Les désordres de mars 2004, à caractère de pogrom, ont déclenché les pires violences interethniques depuis 1999. Il faut dire que, même quand l'ordre avait semblé rétabli, les forces de sécurité locales et internationales n'étaient pas parvenues à éradiquer la violence contre les minorités ethniques. Ainsi les meurtres de membres appartenant à des minorités ethniques – serbes en particulier – commis ces dernières années, n'ont pu être élucidés.

Pendant les émeutes, les forces de sécurité n'ont pu assurer la protection des minorités, de leurs biens ni de leurs lieux de culte, et elles n'ont pas davantage empêché l'expulsion des Serbes/Roms/Ashkalis. La situation rappelle 1999 où, après le retrait des troupes serbes, des actes de violence avaient été commis contre les minorités ethniques, lesquelles avaient parfois été délogées sous les yeux de la KFOR. Cette fois-ci, plus de 4000 Serbes, Ashkalis et Roms du Kosovo ont été déplacés.

19 personnes ont trouvé la mort (selon les données de l'ONU, onze faisaient partie de l'ethnie albanaise et huit de l'ethnie serbe), 730 maisons ont été incendiées et pillées, tandis que 36 églises ou couvents (dont une grande partie remontaient au XIV^e siècle) et des sépultures étaient détruits ou saccagés. Plus de 1000 personnes, dont 888 civils, 63 soldats de la KFOR, 126 policiers locaux (KPS) ou de l'ONU ont été blessés. Une partie des Serbes, des Roms et des Ashkalis déplacés se sont réfugiés dans des camps de la KFOR, d'autres enfin ont été recueillis dans des bâtiments publics ou chez des particuliers ou se sont enfuis en Serbie-Monténégro. L'enquête pénale sur ces incidents ne fait que commencer, et on ignore s'il sera possible d'instruire contre une partie au moins des auteurs de troubles et de les punir.

Tant le gouvernement serbe que le gouvernement kosovar cherchent à exploiter la situation à leur profit. Bajram Rexhepi, premier ministre kosovar, a certes appelé au calme, mais sans cacher ses craintes de nouveaux débordements si l'état d'incertitude qui entoure le futur statut du Kosovo devait perdurer.¹ Quant au premier ministre serbe, il a redemandé le partage du Kosovo et proposé d'oublier le rêve d'un « paradis multiethnique ».

La présente mise à jour traite des désordres de mars 2004, lourds de conséquences pour la sécurité des minorités ethniques du Kosovo, pour les perspectives d'une société multiethnique ainsi que pour les possibilités de retour des minorités.²

¹ IWPR, *Kosovo Radicals turn on UN and NATO*, 26.3.2004.

² Cela fait des années que l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés analyse la situation des minorités au Kosovo dans ses publications, dont les plus récentes datent d'avril 2003, d'avril 2002 et de septembre 2001.

2 Contexte des événements survenus du 17 au 19 mars 2004

2.1 Situation économique

Le Kosovo connaît une situation de stagnation. Le chômage endémique, qui oscille selon les sources entre 50 et 70 %, prive d'un revenu régulier des pans entiers de la population kosovare. De nombreuses familles dépendent entièrement de l'argent que leur versent leurs proches établis à l'étranger, tandis que le marché du travail européen n'est plus accessible aux Albanais du Kosovo candidats à l'émigration. Le statut flou de la région décourage les investisseurs, et le Kosovo est exclu de nombreux accords économiques réservés aux Etats nationaux. En outre, 30 000 à 40 000 jeunes à la recherche d'un premier emploi viennent grossir chaque année la masse des personnes sans travail. Le produit intérieur brut qui, en 2002 encore, dépendait pour moitié de l'aide internationale et, à hauteur de 30 %, des versements de la diaspora, souffre des réticences des bailleurs de fonds et demeure très éloigné d'un équilibre durable – les exportations ne couvrant que 4 % des importations.³

2.2 Politique belgradoise

La politique serbe de l'ère post-Milosevic visait à la division territoriale du Kosovo ainsi qu'à la création et au maintien de structures parallèles. L'exigence formulée par la communauté internationale de « standards avant le statut »⁴ marquait toujours, aux yeux de Belgrade, le début de l'indépendance du Kosovo. Dans un discours prononcé le 2 mars 2004 devant le Parlement serbe, le premier ministre Kostunica a donc rejeté toute idée d'indépendance pour le Kosovo et proposé de créer une province autonome de « Kosovo et Metohija »⁵, au sein de laquelle la communauté serbe aurait joui en prime d'un statut général d'autonomie. Cette autonomie particulière supposait un partage territorial ; d'où l'emploi de termes comme cantonalisation, décentralisation et entités.⁶ Visiblement le gouvernement serbe envisageait un partage de la province selon des critères ethniques, les districts albanais séparés obtenant par ailleurs un degré non précisé d'autonomie. Cette annonce officielle confirmait que le gouvernement serbe voulait en réalité une solution territoriale, malgré toutes ses déclarations d'intention à propos du projet de l'ONU d'installer au Kosovo une administration unique et multiethnique. De tels projets correspondent d'ailleurs aux déclarations répétées de Kostunica et d'autres politiciens serbes, pour qui les Serbes et les Albanais peuvent, au mieux, vivre les uns à côté des autres, mais en aucun cas ensemble.

³ ICG (International Crisis Group), *Collapse in Kosovo*, 22.4.2004, p. 3.

⁴ Une décision quant au statut définitif du Kosovo n'est prévue que lorsque certaines normes seront respectées – les huit critères étant : des institutions démocratiques qui fonctionnent, un régime de droit, la liberté de mouvement, le retour et la réintégration des minorités, l'économie, le respect des droits de propriété, le dialogue avec Belgrade et la création de forces de protection (Kosovo Protection Corps).

⁵ Nom d'origine de la province jusqu'en 1968, réintroduit par Slobodan Milosevic après la révocation du statut autonome en 1989.

⁶ ICG, *Collapse*, p. 4.

2.3 Politique de la communauté internationale

La politique de la communauté internationale évolue entre les exigences irrécyclables des représentants serbes ou albanais du Kosovo. Pour l'ethnie albanaise, l'indépendance a été déclarée en 1991 et il n'importe donc guère qu'en vertu du droit international, le pouvoir soit entre les mains de la Mission des Nations Unies. La population albanaise du Kosovo est très frustrée par l'absence de progrès quant à la clarification du statut final de la région et quant à la durée du mandat de la MINUK. Elle a examiné à la loupe chaque action de la MINUK pour savoir si elle contribuait ou non à la reconnaissance de l'indépendance du Kosovo. Inversement, le gouvernement de Belgrade assimile tout transfert de tâches au gouvernement intérimaire kosovar (PISG⁷) à une nouvelle étape unilatérale et illégitime vers l'indépendance.⁸ Début novembre 2003, le représentant du groupe de contact⁹ a annoncé qu'il se prononcerait en été 2005 sur le statut définitif de la région, si le gouvernement kosovar remplissait dans l'intervalle certaines exigences touchant à la conduite de l'Etat et au respect des minorités ethniques. Des groupes de travail mixtes de la MINUK et du gouvernement kosovar ont donc été chargés de veiller au bon fonctionnement des institutions démocratiques et au respect des principes constitutionnels, et de procéder en outre à des contrôles réguliers.

Quant, en février 2004, Harri Holkeri, chef de l'administration civile des Nations Unies, a déclaré que le statut définitif du Kosovo ne serait pas automatiquement réglé en été 2005, la population albanaise a réagi brutalement et la question du statut est redevenue explosive. Les frictions croissantes entre la MINUK et le gouvernement provisoire kosovar (PISG) avaient trois causes majeures :¹⁰

2.3.1 Privatisations

Dans les années de l'après-guerre, la MINUK a tenté d'introduire des mécanismes de privatisation, et en particulier d'intégrer les 400 entreprises aux mains de l'Etat dans l'économie kosovare et de les rendre attrayantes pour les investisseurs. Or la population serbe a qualifié ces manœuvres de vol de la propriété. Les privatisations ont alors subi un coup d'arrêt dû aux obstacles juridiques¹¹, et les relations se sont dégradées entre l'administration onusienne d'une part, le PISG et la population albanaise d'autre part, ces derniers avaient l'impression que l'avenir économique dépendrait de Belgrade et que de tels coups de force infléchiraient les discussions à propos du statut. Il est vraisemblable que des extrémistes albanais du Kosovo (et ce ne sont pas seuls) aient cru l'indépendance de leur région menacée, et qu'ils aient voulu s'imposer en chassant les minorités – les Serbes surtout.

⁷ Dénomination anglaise : Provisional Institutions of Self Government.

⁸ ICG, *Collapse*, p. 2.

⁹ Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et la Russie participent à ce groupe.

¹⁰ ICG, *Collapse*, p. 5 ss.

¹¹ ICG, *Collapse*, p. 6 ; IWPR, *Kosovo Sacking fails to clear air over Privatisation*, 23.4.2004.

2.3.2 Structures parallèles

Cinq ans après le retrait de l'armée serbe, le Kosovo présente toujours une structure administrative financée par Belgrade qui sabote la nouvelle administration instaurée par la MINUK. L'année 2003 a été marquée par une expansion des structures parallèles serbes au-delà du nord du Kosovo à population serbe. De nouveaux bureaux et des dispensaires ont été créés dans les enclaves, tandis que le personnel serbe de la MINUK subissait des menaces et des pressions. Il est bien clair que les services de sécurité serbes eux aussi étaient activement impliqués dans les structures parallèles.¹² En octobre 2003, la MINUK et l'OSCE ont signalé¹³ l'expansion des structures parallèles serbes, mais l'administration onusienne n'a pas fermé les bureaux nouvellement créés. Cette inactivité a été interprétée comme un signe de faiblesse de la MINUK face à la détermination du gouvernement serbe à s'imposer.

2.3.3 Jugement d'anciens membres de l'UCK

Les licenciements à grande échelle au sein du KPC (Kosovo Protection Corps) consécutifs au soupçon de coopération avec l'armée nationale albanaise interdite (AKSh, en anglais ANA), les peines élevées prononcées contre des dirigeants de l'ancienne UCK pour des crimes commis pendant la guerre et l'arrestation à deux reprises du général Agim Ceku (chef du KPC) dans des aéroports européens, sur ordre de la Serbie, ont nourri le soupçon, au sein de la population albanaise, de voir l'UCK criminalisée après coup et sévèrement condamnée pour des actes de guerre. Ces incidents ont provoqué de nombreuses manifestations contre la politique des organisations internationales, celle de la MINUK en particulier. En effet, la recherche nécessaire sur les crimes de guerre, y compris ceux commis par les troupes albanaises, n'a guère reçu de soutien dans la population albanaise du Kosovo.

Les attentats contre les institutions kosovares et onusiennes se sont multipliés au printemps 2004. Le 21 février, un attentat à l'explosif détruisait le véhicule du ministre kosovar de l'environnement et de l'aménagement du territoire, qui fut blessé ainsi que trois autres personnes. Le 12 mars, un attentat à la grenade contre la maison d'Ibrahim Rugova ne causait que des dégâts matériels. Le 6 mars, une bombe explosait à proximité du quartier général de la MINUK. Le 13 mars enfin, les dépouilles de 45 Albanais tués pendant la guerre étaient restituées à Merdare, point de passage avec la Serbie. Or une équipe TV serbe y a subi des voies de fait de la part de proches des victimes. Des manifestations de protestation ont donc été annoncées pour les jours suivants.

2.4 Désordres de mars 2004

2.4.1 Causes

Le soir du 15 mars 2004, un tireur dissimulé dans une voiture prenait en joue et blessait gravement un adolescent serbe domicilié à Caglavica, village situé au sud

¹² ICG, *Collapse*, p. 7.

¹³ OSCE/MINUK, *Parallel Structures in Kosovo*, octobre 2003.

de Pristina. Quelques semaines plus tôt, deux Serbes de la même localité avaient perdu la vie dans des circonstances similaires. Des ressortissants serbes ont aussi-tôt bloqué les routes rapides des environs et isolé Pristina de la province pendant 24 heures. Ils ont frappé les conducteurs albanais qui tentaient de franchir leur dispositif. Le 16 mars, des manifestations étaient organisées dans la plupart des grandes villes pour dénoncer les quelques dizaines de Serbes qui avaient bloqué le trafic, et d'autres manifestations visaient les organisations internationales ayant arrêté les leaders du KPC à Prizren. Ces défilés se sont déroulés dans le calme, à l'exception de déprédations faites aux installations de la MINUK à Prizren. Or le soir du 16 mars 2004, la chaîne de TV publique kosovare diffusait une interview d'un ressortissant albanais de 13 ans, originaire du village albanais de Caber, non loin de Mitrovica. Des journalistes ont relaté (ce que l'adolescent ne disait pas explicitement) qu'il avait été chassé vers la rivière avec trois amis par des Serbes accompagnés d'un chien. Trois enfants ont péri noyés et deux cadavres ont été repêchés. Les débordements des deux jours suivants découlent essentiellement de la présentation répétée dans les médias, et notamment sur la chaîne RTK, de cette version odieuse selon laquelle des Serbes auraient causé la mort des trois enfants. Les manifestations et la flambée de violence ont paru aux protagonistes une réaction légitime aux barrages serbes et au « meurtre d'enfants ». Entre-temps, l'enquête menée par l'ONU a montré qu'aucun ressortissant serbe n'était impliqué dans la mort de ces enfants.

2.4.2 Manifestation spontanée ou organisée ?

La question du caractère prémédité ou non de ces affrontements est lourde en implications. Si l'on considère qu'un groupe soudé d'extrémistes agissant dans la clandestinité les a préparés (comme la MINUK semblait d'abord le penser), on peut voir dans les désordres une anomalie et considérer que tout rentrera dans l'ordre une fois les coupables mis en état d'arrestation. Si en revanche ces incidents ont un caractère spontané et expriment le mécontentement de pans entiers de la société kosovare, on est amené à s'interroger sur le bien-fondé du mandat et de la politique des Nations Unies. Beaucoup d'éléments indiquent que ces violences étaient **aussi bien spontanées qu'organisées**. Or la société albanaise du Kosovo est dépourvue de hiérarchie. La colère collective d'une large part de cette population a joué un rôle important. La jeunesse désœuvrée et privée de perspectives aurait compté pour beaucoup dans les rassemblements, elle était encouragée par des meneurs qui prônaient l'adoption rapide d'un statut définitif pour le Kosovo, aux dépens de la population serbe.

D'autres éléments révèlent un certain degré d'organisation : simultanéité des attaques sur des sites comme Kosovo-Polje/Fushe Kosove, Lipjan/Lipljan et Obilic, participation d'extrémistes et de criminels, déplacement de bandes – en bus parfois – dans divers lieux où des affrontements ont éclaté. Un rapport exhaustif (International Crisis Group : *Collapse in Kosovo*, 22.4.2004) évoque un mélange d'explosion désordonnée de colère et d'actions de groupes procédant de manière cohérente et calculée. Les événements déclencheurs (coups de feu sur un jeune Serbe, noyade d'enfants albanais) ont ravivé en définitive, de part et d'autre, les stéréotypes des tueurs d'enfants. Puis la foule a été noyauté par des groupes agressifs et déterminés qui ont lancé des attaques et agi de manière ciblée. Les attaques de maisons serbes se sont ainsi multipliées au Kosovo, au sud de la rivière Ibar. Certains villages serbes ont cependant été épargnés. Les villages où l'ONG internationale

« Care » avait mis en place auparavant une gestion interethnique des conflits n'ont apparemment pas été touchés.

Les 17 et 18 mars 2004, la police de la MINUK a dénombré 33 émeutes et combats de rue auxquels auraient participé 51 000 personnes, armées parfois.

2.5 Communauté albanaise du Kosovo

La société albanaise du Kosovo ne s'est pratiquement pas interrogée sur son attitude discriminatoire, ni en particulier sur les exactions commises à l'égard des minorités. Les médias y ont d'ailleurs contribué, en montrant généralement les Serbes comme des ennemis et les Roms comme des collaborateurs. Pendant les désordres, les commentaires dépeignaient les Serbes – et non la communauté albanaise – comme les auteurs de troubles visant à déstabiliser le Kosovo et à empêcher ainsi son accession à l'indépendance.¹⁴

Il ressort également des événements de la mi-mars 2004 que le gouvernement et l'administration kosovars reflètent mal la population albanaise. L'amélioration passagère des relations entre la MINUK et le gouvernement n'a rien changé au climat oppressant qui règne parmi la population albanaise du Kosovo. En outre, les nouvelles élites politiques ont peu de liens avec la société, notamment avec les politiciens locaux qui affichent des positions bien plus radicales envers les minorités. A de rares exceptions près (dont le ministre-président Rexhepi), l'élite albanaise du Kosovo et les médias ont compris trop tard que les violences commises auraient des suites et desserviraient la cause des Albanais du Kosovo. Les avis exprimés reposaient sur l'hypothèse hâtive et non validée selon laquelle la noyade des enfants le 16 mars 2003 serait due à des Serbes et refléterait la haine interethnique. Des membres du gouvernement ont enjolivé les événements, les ont justifiés ou ont incriminé la communauté internationale ou l'indépendance refusée au Kosovo. Quant au Parlement, il a publié une déclaration qui portait en premier lieu sur les structures parallèles serbes. Ajoutons que les autorités locales et les politiciens actifs dans les communes ont négligé de dénoncer sur-le-champ et de manière catégorique la flambée de violence, pire même, ont incité voire soutenu activement les manifestants ou ont tiré parti des événements pour encourager l'intolérance. Finalement, les chefs du gouvernement, des partis politiques et du Parlement sont tombés d'accord pour condamner unilatéralement le recours à la violence et tâcher de limiter les dégâts. Le gouvernement a débloqué un fonds de 5 millions d'euros destiné à la reconstruction de 286 maisons détruites par le feu dans diverses enclaves où vivent des minorités ethniques.

Les milieux qui faisaient figure de perdants dans la reconstruction et dénonçaient la politique du gouvernement kosovar et de la MINUK ont largement contribué à l'explosion de violence. Ils ont dirigé les « protestations » (euphémisme pour décrire les pogroms commis). Il s'agit, d'une part, de vétérans de l'UCK, d'invalides de l'UCK et de « familles des martyrs », d'autre part de l'association des étudiants de Pristina (UPSUP) et de petits partis extrémistes comme le LPK¹⁵ et le LKCK¹⁶. Le parti LKCK

¹⁴ IWPR, *New Stance towards Kosovo Minorities Vital*, 8.4.2004.

¹⁵ Mouvement populaire du Kosovo.

¹⁶ Mouvement national de libération du Kosovo.

avait organisé des « protestations » contre la MINUK au cours des mois précédents, tandis que le LPK critiquait violemment le PISG.¹⁷ Fatmir Humolli, chef du LKCK, a prédit ainsi qu'il y aurait d'autres mouvements de révolte contre l'ONU et la KFOR, qu'il a traitées de forces d'occupation.¹⁸ La rhétorique de politiciens extrémistes comme Humolli prône un retrait immédiat de l'administration onusienne et de la KFOR. La progression de l'extrémisme est enfin attestée par l'existence de l'Armée nationale albanaise qui, bien qu'opérant principalement en Macédoine et au sud de la Serbie, est devenue un symbole ou un moyen de pression pour les personnes déçues, pour les jeunes rebelles et aussi pour les criminels (opérations de chantage).

Le Kosovo est inondé d'armes depuis 1997, année du pillage des arsenaux albanais. De son côté, l'armée serbe a équipé de mitrailleuses la population serbe du Kosovo. On estime qu'il y aurait au Kosovo un demi million d'armes, généralement détenues de manière illicite. Les tentatives de récolter les armes non enregistrées n'ont guère eu de succès.

Une enquête de l'OSCE juge que sans le sensationnalisme dont ont fait preuve les **médias albanais du Kosovo** les 16 et 17 mars 2004, les événements auraient pris une tout autre tournure.¹⁹ En tout cas les affrontements n'auraient pas eu la même intensité ni la même brutalité. Plus que les médias imprimés, c'est RTK (Radio et Télévision du Kosovo, cofinancée par la Suisse) qui a avivé les sentiments anti-serbes de la population albanaise.

2.6 Rôle des forces de sécurité internationales ou kosovares : quelle protection peuvent-elles offrir ?

Les forces de sécurité internationales ou kosovares ont-elles délibérément renoncé à empêcher le déplacement des minorités ethniques ? Les avis divergent à ce sujet.²⁰ Depuis les désordres, un vaste débat porte sur la « lâcheté » des soldats de la KFOR. Les scènes survenues en mars 2004 rappellent d'autres scènes de l'été 1999 où des Serbes, des Roms et d'autres minorités avaient été chassées après le départ des troupes serbes, parfois sous les yeux de la KFOR qui n'était pas intervenue. A l'époque, au moins 230 000 membres de minorités avaient fui le Kosovo, et leurs propriétés avaient été illégalement occupées. La KFOR et la MINUK ont beau prétendre avoir agi rapidement et efficacement en mars 2004, cette déclaration n'est qu'une demi-vérité. Les faits connus indiquent un manque de planification des situations de crise, ainsi que de graves lacunes dans la coordination et la coopération entre les diverses unités présentes. On ignore également pourquoi les services d'information de la KFOR, très bien informés par ailleurs, n'ont pas été prévenus, alors même que la situation s'était sensiblement dégradée dans les jours qui précédaient le 16 mars 2004 et que des groupes extrémistes usaient d'une rhétorique toujours plus radicale.

¹⁷ ICG, *Collapse*, p. 10.

¹⁸ IWPR, *Kosovo Radicals turn on UN and NATO*, 26.3.2004.

¹⁹ OSCE, *The Role of the Media in the March 2004 Events in Kosovo*, avril 2004.

²⁰ p. ex. International Crisis Group, *Collapse in Kosovo*, 22.4.2004 ; *Der Spiegel*, Die Hasen vom Amselfeld, 3.5.2004.

2.6.1 La KFOR, un tigre de papier ?

La KFOR a un mandat des Nations Unies et compte dans ses rangs trente nations, membres ou non de l'OTAN. Ces deux dernières années de « normalisation », les troupes internationales avaient été ramenées de 45 000 à 17 500 personnes, et de nouvelles réductions étaient prévues. Dans la même période de nombreuses tâches de la police onusienne (CIVPOL) avaient été transférées au KPS. La KFOR avait opté alors pour une « unfixing strategy » (abandon des points de contrôle fixes, présence plus discrète, renoncement aux escortes) dans le but d'assurer une protection physique moindre mais d'accroître la confiance, et d'agir donc de manière plus efficace bien que moins visible. Or les patrouilles réduites au minimum couraient elles-mêmes désormais des risques, comme l'ont montré les émeutes. Et les minorités ont joui d'une moindre protection au fur et à mesure que les troupes de la KFOR devenaient moins nombreuses.

« Tout s'est passé comme dans un western », se rappelle le moine serbe Benedict qui avait trouvé refuge dans la caserne allemande du village serbe de Sredska. Un détachement albanais portant un drapeau blanc a assuré au poste de protection de la KFOR situé devant le couvent du Saint Archange ne vouloir tuer personne mais seulement mettre le feu au couvent. Les soldats allemands ont alors embarqué dans leur véhicule blindé et mis en sécurité les six moines et leurs deux visiteurs.²¹ Puis le monastère a été détruit. Le scénario s'est répété dans d'autres lieux où les forces de sécurité ont évacué les villageois avant d'abandonner les maisons, les églises et les couvents à la populace qui les a saccagés. Le 18 mars, des écoliers ont mis le feu à une église orthodoxe serbe de Pristina, alors même qu'au moins 120 policiers des Nations Unies et du KPS se tenaient à proximité sur leurs points d'appui. ICG recense les échecs des forces de sécurité présentes.²² A Svinjare, la police des Nations Unies avait averti la KFOR qu'un rassemblement se préparait. A son arrivée, les unités française et polonaise ont évacué les habitants serbes. Pendant la nuit, les agresseurs ont eu la voie libre pour saccager les maisons et leurs dépendances et pour tuer le bétail, sans que les troupes stationnées à proximité ne bronchent. Les incendiaires étaient si sûrs d'eux qu'ils ont écrit leur nom sur les maisons détruites. A Belo Polje près de Peja, village rebâti pour les personnes revenues au pays, les Serbes s'étaient réfugiés dans une église. Or les troupes italiennes ne les ont pas évacués mais les ont invités par mégaphone à rejoindre les véhicules blindés entre deux haies de jeunes Albanais, épisode brutal et humiliant.²³

La KFOR a expliqué que son mandat consistait à protéger les personnes plutôt que les biens.²⁴ L'évacuation de la population serbe avait la priorité, la préservation des maisons et des églises ne venant qu'au second rang. On peut certes comprendre cette logique, mais elle oblige à conclure qu'il n'était pas dans les possibilités des forces de sécurité (ni ne le sera peut-être à l'avenir) de prévenir des déplacements des minorités avec les moyens à leur disposition. Selon la législation allemande en effet, les soldats de la KFOR ne peuvent utiliser face à une foule (à la différence des policiers de l'ONU) ni gaz lacrymogènes, ni balles en caoutchouc, mais doivent se contenter de coups tirés en l'air. Afin d'équiper les soldats de gaz lacrymogènes et

²¹ *Der Spiegel*, Kosovo : Sterben für das Vaterland, 10.4.2004.

²² ICG, *Collapse*, p. 20 ss.

²³ NZZ, Ursachenforschung in Kosovo nach Unruhen, 14.5.2004.

²⁴ IWPR, *Serbs weigh up options*, 22.3.2004 ; *Der Spiegel*, Die Hasen vom Amsfeld, 3.5.2004.

de sprays au poivre, il faudrait modifier les dispositions juridiques, vu que le gaz lacrymogène figure parmi les armes chimiques dont l'utilisation est interdite au sein de l'armée allemande. Lors de ses interventions à l'étranger, la KFOR allemande devrait à l'avenir être habilitée à « réagir de manière adéquate au-dessous du seuil de l'emploi des armes à feu » (selon le ministre de la défense Peter Struck). On peut y voir un aveu que la stratégie de sécurité adoptée jusque-là était inappropriée face à une foule menaçante. En effet, le conflit s'est produit en divers endroits sur un même schéma. Les foules ont bouté le feu aux maisons après l'évacuation de leurs habitants serbes, roms ou ashkalis, sans que la KFOR ne s'y oppose sérieusement.

Des structures solides n'auraient peut-être pas empêché les forces de sécurité d'être débordées. Or les événements de mars 2004 ont montré l'absence de telles structures, et en particulier le manque de direction centrale.²⁵ Ainsi des policiers onusiens ont demandé en vain, à diverses reprises, le soutien de la KFOR. Et ICG conclut que si la KFOR a accompli un grand effort humanitaire, le bilan de sa performance militaire est inquiétant. Hormis lors des affrontements près de Caglavica, les troupes de la KFOR n'ont connu que des défaites. Aux deux endroits où la violence est d'abord apparue (pont principal de Mitrovica et barrages routiers de Caglavica), une intervention rapide et résolue de la KFOR et de la police aurait permis d'éviter le pire.

2.6.2 Police onusienne (Civpol) et police kosovare (KPS)

Les débordements des 17 et 18 mars 2004 et les événements survenus depuis montrent que l'ONU est devenue la cible des mouvements radicaux. De nombreux policiers onusiens et kosovars ont été blessés lors des heurts entre Serbes et Albanais (65 policiers de l'ONU, 61 du KPS²⁶), tandis que les bâtiments de l'administration onusienne étaient attaqués à coups de pierre, ses véhicules systématiquement détruits et ses drapeaux brûlés. Un grand nombre d'employés de l'ONU ont été évacués pendant les émeutes. Les forces de sécurité ont même craint de nouveaux actes de vengeance, en raison des arrestations effectuées pendant et après ces événements. Le 23 mars 2004, un policier onusien du Ghana et un policier kosovar ont été tués par des Albanais à Podujevo, et le lendemain des grenades à main lancées par des Serbes contre les soldats français de la KFOR faisaient deux blessés.

Pendant les affrontements des 17 et 18 mars 2004, la répartition des tâches convenue entre les unités très hétérogènes des forces de sécurité n'a pas tenu, et le chaos s'est installé. La KFOR française a repris le poste de police situé au sud de Mitrovica ; les policiers de l'ONU en ont été chassés sous la menace des armes. Des armes ont également été pointées contre les policiers du KPS qui voulaient réintégrer leur poste. Le 23 mars encore, la police onusienne et le KPS tentaient vainement de regagner leur poste.²⁷ Un policier kosovar a dit de la KFOR française : « Les seuls contre qui ils étaient prêts à se battre, c'était nous. »

Les nombreuses nationalités en présence et le peu de familiarité entre elles ont desservi la police onusienne. L'incident du 17 avril 2004 en est la preuve acca-

²⁵ ICG, *Collapse*, p. 19 ss.

²⁶ FAST Update, *Kosovo, Quarterly Risk Assessment*, février à avril 2004.

²⁷ ICG, *Collapse*, p. 21.

blante : une fusillade a opposé à Mitrovica des policiers jordaniens et américains des Nations Unies, entraînant trois morts et onze blessés.

A différents endroits, l'ONU et la KFOR ont fait appel au KPS pour régler des situations dangereuses. Les rapports parlent aussi bien de l'intervention parfois exemplaire et courageuse du KPS contre les violences que de l'attitude anarchique de certains policiers kosovars, qui sont restés passifs ou ont pris le parti de la foule. Le gouvernement serbe a prétendu en effet que, dans bien des régions, le KPS aurait été directement impliqué dans les attaques ou qu'il leur aurait apporté un soutien logistique.²⁸ Or les cas où les policiers kosovars auraient soit négligé de protéger les minorités, soit même soutenu la foule semblent plutôt rares.²⁹

Il existe par ailleurs, dans le pire des cas, un scénario onusien d'évacuation prévoyant un retrait immédiat à Thessalonique, au nord de la Grèce.³⁰

2.7 Poursuites pénales

Des rapports antérieurs de l'OSAR avaient déjà signalé que les agressions commises contre les minorités ethniques n'étaient ni élucidées, ni punies. Cela tient à la faiblesse du système policier et judiciaire, au manque de juges et de procureurs formés – leurs salaires sont d'ailleurs dérisoires –, et surtout au climat de peur qui retient les témoins de s'exprimer. Il n'existe en effet pas de bons programmes de protection des témoins, tandis que l'anonymat est pratiquement impossible à préserver dans la société kosovare.³¹ En outre, les tribunaux sont notoirement débordés et les procédures pénales souffrent de graves retards.³² Le contexte n'est donc guère propice aux enquêtes policières et pénales visant à prévenir de nouvelles émeutes.

Les Nations Unies ont signalé l'arrestation de 260 personnes dans le contexte des désordres.³³ Les procureurs kosovars ont ouvert 130 procédures, tandis que 50 cas sont traités par des procureurs internationaux. Enfin, un dénommé Avdyl Mushkolaj, soupçonné d'avoir provoqué et dirigé les affrontements, est sous les verrous.³⁴

3 Situation des diverses minorités

Les violences survenues ont assombri pour longtemps les perspectives de retour des minorités ethniques et aboutiront probablement à un nouvel exode de la population qui n'a pas encore été chassée.³⁵

²⁸ IWPR, Comment : *Kosovo: Why Serbs need Self Government*, 2.4.2004.

²⁹ *Le Courrier des Balkans*, Kosovo : Une administration internationale impuissante, 23.3.2004.

³⁰ IWPR, *Kosovo Radicals turn on UN and NATO*, 26.3.2004.

³¹ OSAR, *Kosovo – Situation des minorités*, 2.4.2003, p. 7 ss.

³² OSCE, *Kosovo : Review of the Criminal Justice System, The Administration of Justice in the Municipal Courts*, mars 2004.

³³ *Report of the Secretary General on the United Nations Interim Administration Mission in Kosovo*, 5 mai 2004.

³⁴ UN News Service, 12.4.2004.

³⁵ La présentation des événements s'inspire essentiellement de ICG, *Collapse*, p. 44 ss.

3.1 Minorité serbe

Les Serbes étaient et restent la minorité ethnique la plus menacée, au sud du fleuve Ibar tout au moins. Ils ont entièrement disparu de certaines parties du Kosovo, à Prizren notamment. Comme les années précédentes, des Serbes ont été assassinés en 2003 et en 2004. Début juin 2003, un couple serbe âgé d'Obilic a été massacré et sa maison a été incendiée. Les coups de feu dirigés le 13 août 2003 contre des enfants serbes qui se baignaient dans la rivière près de Gorazdevac (cela renforce là encore les accusations réciproques de « meurtriers d'enfants ») ont particulièrement choqué. Deux enfants ont alors été tués et quatre autres blessés. Le 19 février 2004 enfin, deux Serbes du Kosovo ont perdu la vie près de Lipjan/ Lipljan – plus de 50 coups de feu avaient été tirés sur leur véhicule.

Les désordres du 17 mars 2004 sont partis de Mitrovica et Caglavica. De là, les manifestations ont gagné la plupart des centres urbains avec une violence redoublée.

Le 17 mars, un groupe de 400 personnes quittait Pristina à pied en direction de Caglavica. Des tracts avaient été distribués, si bien que 3000 à 5000 étudiants rallièrent la manifestation. Les forces de sécurité avaient été contournées et des maisons avaient été incendiées, tandis que des coups de feu étaient échangés entre les camps serbe et albanais. Sur le chemin du retour à Pristina, des habitants serbes furent agressés, une personne fut alors tuée et une autre grièvement blessée par sept coups de couteau. Quant aux forces de sécurité qui cherchaient à protéger les habitants, elles durent affronter des jets de pierres, des cocktails Molotov et des coups de feu. A Prizren, les maisons de la communauté serbe furent attaquées et incendiées. Des Serbes âgés avaient été battus et l'un d'eux est décédé au bâtiment du séminaire. Vers 15 heures, des bus et d'autres véhicules entrèrent à Fushe Kosovo/Kosovo Polje. Des Albanais en descendirent et attaquèrent des bâtiments choisis qui appartenaient à des structures parallèles serbes, comme le dispensaire, plusieurs bâtiments administratifs et l'office des postes et télécommunications, avant d'incendier des maisons serbes. Au total, plus de 100 maisons serbes, roms ou ashkalis furent détruites par le feu. A Gjilan/Gnjilane, la foule prit en chasse, captura et tua un Serbe de 52 ans.

La ville d'Obilic, au nord de Pristina, possède d'importantes minorités serbes, roms ou ashkalis qui furent prises pour cibles le 18 mars 2004. Les maisons serbes furent attaquées, pillées et brûlées. Le bilan des incendies s'élève à 90 maisons, 40 logements et 30 dépendances, et cela se renouvela à Podujevo, Ferizaj, Gjilan/Gnjilane et Skenderaj/Srbica. Le même soir, à Strpce, des Albanais frappèrent à la porte d'une maison serbe et tuèrent un père et son fils avant de repartir.

Le schéma des événements est presque partout le même. Une fois la plupart des habitants serbes mis à l'abri, la foule est généralement parvenue à mettre le feu aux maisons, aux églises et aux couvents, parfois même à proximité de postes de la KFOR. C'est arrivé notamment à Pristina où, le 18 mars 2004, les forces de sécurité évacuèrent le prêtre avant de s'en aller, laissant le champ libre aux enfants et aux adolescents, revenus incendier l'église et le presbytère.

Parmi les maisons serbes détruites figurent de nombreuses maisons entièrement rénovées pour les personnes rentrées au pays. Les villages serbes rebâti avec l'aide internationale avaient été abondamment raillés et traités de structures

« Potemkine »³⁶, parce qu'ils nécessitaient une protection constante et n'avaient guère contribué à la réconciliation entre les groupes ethniques. Il est vrai que les Serbes rentrés au pays étaient confrontés à un dilemme. Valait-il mieux reprendre en Serbie l'existence précaire des déplacés internes, dont ils avaient souffert pendant des années, ou s'établir au Kosovo au péril de leur vie ?

3.2 Roms, Ashkalis, Egyptiens

Dès 2003, la situation de ces communautés s'est détériorée, révélant le caractère éphémère des améliorations survenues jusque-là. La Société pour les peuples menacés avait relevé peu avant dans une enquête qu'une partie de la population avait conservé un état d'esprit propice aux pogroms contre les communautés roms, ashkalis et égyptiennes.³⁷ Ces prophéties se sont hélas avérées vraies. En effet, outre les problèmes non résolus dans le domaine de la sécurité, ce groupe de population est confronté à une situation inacceptable qui ne lui permet pas de couvrir ses besoins fondamentaux (faute de travail et de reconstruction).

A Obilic et Kosovo Polje/Fushe Kosove des gangs de jeunes sont sortis de l'ombre le 18 mars 2004 pour saccager les maisons appartenant à des Serbes, Roms ou Ashkalis. Au moins trois familles roms ont été contraintes de fuir. A Gjilan/Gnjilane, une foule formée en majorité de jeunes de souche albanaise s'en est prise à des maisons serbes, qu'elle a incendiées. Puis elle a voulu mettre le feu à des maisons roms. Mais des voisins albanais se sont interposés. La foule a enfin lancé des pierres sur les maisons et incendié une maison rom. La police n'est arrivée que six heures plus tard.

Ces dernières années, les familles ashkalis qui avaient fui en Serbie avaient souvent convergé vers Vushtrri/Vucitern. Or le 18 mars 2004, une église orthodoxe fut d'abord attaquée dans cette localité, avant qu'un cimetière ne soit saccagé et 70 maisons ashkalis pillées et incendiées. Plus de 200 ressortissants ashkalis avaient été évacués auparavant. Le récit ci-dessous décrit cet épisode.³⁸

Quand la foule a atteint le quartier ashkali proche aux cris de « UÇK, UÇK ! » et « Maxhupët Jasht ! » (« Dehors les Tsiganes ! »), de nombreuses personnes se sont glissées dans les maisons. Les familles ashkalis s'étaient regroupées chez un voisin pour ne pas s'exposer isolément aux violences de la foule. Les policiers en voiture n'ont pas toujours réussi à évacuer les habitants avant l'irruption de la foule. Les émeutiers ont pourchassé et frappé les habitants qu'ils rencontraient dans les maisons. Une femme que je connaissais de nom a échappé de peu à un viol. F. K., expulsé de Heidelberg le 24 avril 2003, rapporte que trois véhicules de police ont passé devant son portail, que huit policiers ont pénétré dans sa maison et contraint les deux familles réunies, sous la menace des armes, à sortir immédiatement en leur disant : « Ces gens vont vous tuer ! » La foule était déjà dans la cour. Sa femme Emine a encore eu le temps de voir, tandis qu'elle fuyait en tenant ses enfants par la main, un

³⁶ IWPR, *New Stance Towards Kosovo Minorities* Vital, 8.4.2004.

³⁷ *Ohne Zukunft im Kosovo, Perspektiven der Roma, Ashkali und Kosovo-Ägypter*, GfbV, 2003.

³⁸ Nicolaus von Holtey, Pax Christi-Bistumsstelle Freiburg i.Br. : *Die Stadt Vucitern ist "zigeunerfrei"*, Heidelberg, 6.4.2004.

individu jeter une bouteille et la maison s'embraser. Un policier allemand assistait au spectacle.

Les Ashkalis rassemblés dans la rue ont ensuite été conduits par des policiers albanais du KPS (Kosovo Police Service) dans une maison du voisinage appartenant à une famille ashkali et, de là, dans l'école de police voisine.

Dans le quartier ashkali situé au-delà de l'ancienne rue Rr. e Partizanit, derrière la cour du marchand de bétail A. Q., les événements ont pris une tournure différente. La police du KPS a atteint les maisons ashkalis avant l'arrivée de la foule et elle a rapidement évacué les habitants pour les conduire au commissariat de police.

Les Ashkalis s'étaient enfuis légèrement vêtus. Ils s'étaient tant hâtés, parfois sous l'effet de la contrainte et de menaces, qu'ils avaient fui les mains vides. La plupart d'entre eux n'ont donc plus ni papiers d'identité ni documents.

Les Ashkalis ont été rassemblés dans la maison de Kadri Berisha. Comme la foule des extrémistes avait très rapidement gagné les maisons évacuées par les policiers du KPS et se trouvait dans la rue Rr. Beqejit (ancien nom), le groupe ashkali a dû se faufiler le long des murs des arrière-cours jusqu'à la rue voisine des maisons d'Ali et Bajram Zymeri. Des voisins albanais ont alors tenté de les protéger des attaques de la foule, à qui un policier a crié : « Souvenez-vous de notre accord ! » F. Sh. a entendu un Albanais suggérer : « Les Tsiganes sont loin – mettons le feu à leurs maisons ! » De là, les Ashkalis ont été conduits au commissariat, puis à l'école de police.

Les Ashkalis ont fait savoir qu'ils ne regagneraient plus leur ancien domicile sous aucun prétexte.³⁹

3.3 Bosniaques et Gorans

Selon les informations en notre possession, les Bosniaques et les Gorans n'ont pas été la cible directe des violences commises du 17 au 19 mars 2004, et il n'y a apparemment pas eu de maison bosniaque ou gorane pillée. Il est vrai que, par mesure de précaution, les membres de ces minorités avaient quitté leur maison pour des lieux plus sûrs. Selon l'estimation faite par notre personne de contact à Pristina, la situation s'est dégradée pour toutes les minorités qui parlent serbe. Sous l'effet d'une peur grandissante, bien des gens ont opté pour l'émigration. Même avant mars 2004, les retours volontaires étaient quasiment nuls dans ces ethnies. L'absence de possibilité de travail, les discriminations subies dans l'économie privée comme dans le secteur public et le manque de perspectives qui en découle ne laissent prévoir aucun renversement de tendance.

4 Position du HCR

Vu la détérioration des conditions de sécurité et de la situation des minorités, le HCR⁴⁰ recommande de statuer sur les procédures d'asile en tenant compte du

³⁹ ERRC, *Photo Report about Kosovo Crisis*, 30.3.2004.

⁴⁰ HCR, *Position on international protection needs of individuals from Kosovo in light of recent inter-ethnic confrontations*, 30.3.2004.

contexte présent. Les membres de toutes les minorités, **serbes, roms, ashkalis et égyptiennes** notamment, ont encore besoin de la protection de leurs pays d'asile. La situation des **Gorans** et des **Bosniaques** s'est elle aussi dégradée, si bien qu'il ne faudrait pas refouler au Kosovo des membres de ces deux ethnies. Des retours forcés compromettraient le fragile équilibre interethnique et accroîtraient le danger de nouveaux affrontements interethniques. **Certaines catégories d'Albanais du Kosovo** courent de réels dangers, en particulier s'ils proviennent de territoires où ils forment une minorité ethnique ou s'ils ont contracté un mariage mixte, de même que les personnes mixtes ethniquement et les Albanais du Kosovo qui ont collaboré avec le régime serbe après 1990.

5 Résumé

Le projet de **société multiethnique**, qui justifiait l'existence des organisations internationales au Kosovo, a subi un revers sévère et semble reporté à un avenir lointain. De l'avis du secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan, la situation reste tendue et de nouvelles flambées de violence semblent possibles.⁴¹ Il est vrai que le déplacement de Serbes et d'autres minorités a réduit le risque de nouvelles brutalités. Mais le retour des personnes déplacées modifierait la situation.

La brutalité des incidents a montré que la **société kosovare est dangereusement instable** et qu'elle présente un sérieux potentiel de violences pour l'avenir. La façade de la normalisation s'est écroulée et la polarisation s'est renforcée. En effet, les agitateurs nationalistes et fondamentalistes ont accru leur emprise de part et d'autre, et les menaces se sont étendues aux organisations internationales et aux représentants kosovars.

Les **forces internationales de sécurité** ont perdu la confiance de la population kosovare, laquelle ne les accepte plus, et elles opèrent désormais presque partout en territoire hostile. Depuis les récents débordements, les extrémistes de tous bords sont conscients de la vulnérabilité des forces internationales de sécurité. Le gouvernement serbe a exigé une fois de plus le retour de l'armée serbe au Kosovo. Une intervention militaire serbe n'est pas exclue en cas de nouvelles violences. On a d'ailleurs pu prouver le rôle actif joué à Mitrovica, en mars, par des soldats serbes.⁴²

Le fait que, depuis 1999, les crimes commis contre les minorités ethniques n'aient pas été élucidés et encore moins sanctionnés, montre qu'il n'a été possible ni d'instaurer un ordre judiciaire, ni de dissuader les criminels potentiels. Les forces de police locales et internationales ainsi que la justice cherchent sans doute à arrêter et à punir les auteurs de troubles. Mais le nombre élevé de personnes impliquées et le climat où règne l'impunité les confronte à une mission quasiment impossible.

La **confiance placée par les minorités ethniques dans les forces de sécurité internationales et kosovares a été sérieusement ébranlée**. Sur quoi, après tout, reposerait une telle confiance ? Les minorités ont non seulement été déplacées une

⁴¹ *Report of the Secretary General on the United Nations Interim Administration Mission in Kosovo*, 5.5.2004.

⁴² ICG, *Collapse*, p. 41.

nouvelle fois, mais encore elles se sont rendu compte que la présence de troupes kosovares ou internationales ne pouvait pas les protéger efficacement, et en plus que les forces de l'ordre étaient elles-mêmes en danger. Les conditions minimales pour mener son existence dans la sécurité et la dignité – un logement, des infrastructures, la liberté de mouvement, l'égalité des droits sociaux – tout cela a été sac-cagé ou remis en question. La reconstruction des maisons ou des églises ne suffira pas à rétablir la confiance des personnes déplacées tant que les causes de ces comportements brutaux n'auront pas été supprimées. Cela concerne le statut non réglé de la province, la montée des tendances nationalistes et extrémistes en Serbie et au Kosovo, ainsi que la misère économique de couches entières de la population kosovare. Le marasme économique prédispose tout particulièrement les jeunes Albanais du Kosovo, actuellement au chômage, à de tels débordements.

Les attaques commises contre des quartiers serbes et roms/ashkalis sont un signal très clair : la majorité albanaise du Kosovo ne tolère pas les minorités. La normalisation apparente des dernières années tenait essentiellement au fait que la plupart des personnes déplacées séjournaient encore à l'étranger, notamment en Serbie-Monténégro. Il paraît impensable pour le moment de faire revenir toutes les personnes déplacées au Kosovo. L'expulsion des minorités devait, cette fois encore, hâter la proclamation de l'indépendance du Kosovo.⁴³

⁴³ Economist Intelligence Unit, *Serbia and Montenegro, Country Report*, avril 2004, p. 15.

SFH-Publikationen zu Kosovo und anderen Herkunftsländern von Flüchtlingen finden Sie unter www.fluechtlingshilfe.ch / Länder / Publikationen

Der Newsletter Länder-Recht informiert Sie über aktuelle Publikationen. Anmeldung unter www.fluechtlingshilfe.ch / Länder / Newsletter